

- LEGENDE**
- OAP - Orientation d'Aménagement et de Programmation
 - LIMITE DE COMMUNE
 - LIMITE DE ZONE
 - EMPLACEMENT RESERVE
 - ESPACE BOISÉ CLASSE
 - ÉLÉMENTS REMARQUABLES DU PAYSAGE À PROTÉGER AU TITRE DE L'ARTICLE L.125-1-5 7° DU CODE DE L'URBANISME
- ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT, LOGEMENT ET DÉPLACEMENT PRÉCISÉS À DÉTERMINER AU MOMENT DE L'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE**
- LIAISON DE PRINCIPES INTÉGRANT DES VOIES DE DÉPLACEMENT DOUX - VOIE DE CIRCULATION PRINCIPALE
 - LIAISON DE PRINCIPES DÉPLACEMENTS DOUX
 - VOIE DE DÉPLACEMENTS DOUX À PRÉSERVER
 - AMÉNAGEMENT SECURITAIRE SUR LA RUE FORTUNA REGNERI
 - CARREFOUR SECURITAIRE SUR LA RUE PIERRE MENDES FRANCE
 - IMPLANTATION DE CONSTRUCTIONS OBSERVÉES PAR LE CHEMIN DES BORDS PROUÉS
 - AMÉNAGEMENT PAYSAGER

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

MODIFICATION

P.L.U.

NANTEUIL-LES-MEAUX

APPROBATION

6.2 PLAN DE LA ZONE URBANISÉE

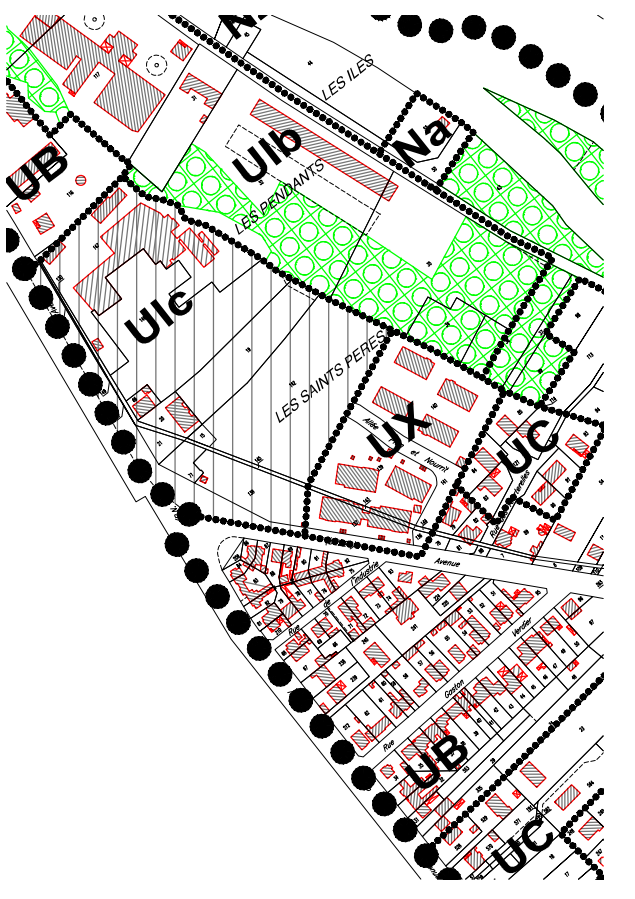
VO POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2015

LE MAIRE

YVES DUBREUIL

YVES DUBREUIL
11 rue de la République
77100 Nanteuil-les-Meaux
Tél : 03 28 28 10 00
Fax : 03 28 28 10 01
www.nanteuil-les-meaux.fr

ECHELLE : 1/2000



TRM

YVES DUBREUIL
11 rue de la République
77100 Nanteuil-les-Meaux
Tél : 03 28 28 10 00
Fax : 03 28 28 10 01
www.nanteuil-les-meaux.fr